

Sous réserve de validation par les instances de l'Université

Niveau :	LICENCE		
Domaine :	ARTS, LETTRES, LANGUES		L1
Mention :	LETTRES		
Parcours :	Parcours LETTRES MODERNES		
Formation dispensée en :	<input checked="" type="checkbox"/> français	<input type="checkbox"/> anglais	

Contacts :

Responsables de formation	Scolarité et Secrétariat pédagogique
<p align="center"><u>Licence 1</u></p> <p align="center">Marie-Ange FOUGERE Bureau 246 Faculté des Lettres 2 Bd Gabriel 21000 DIJON ☎ 03.80.39.56.23 marie-ange.fougere@cegetel.net</p>	<p align="center">Philippe VIGNERON Bureau 136 B</p> <p align="center">☎ 03.80.39.56.96 philippe.vigneron@u-bourgogne.fr</p>
	<p align="center"><u>Responsable du département :</u></p> <p align="center">Brigitte DENKER-BERCOFF Bureau 246</p> <p align="center">03.80.39.56.23 brigitte.bercoff@u-bourgogne.fr</p>
Composante de rattachement :	UFR LETTRES ET PHILOSOPHIE Bâtiment Lettres – 2 Bd Gabriel – DIJON

Objectifs de la formation et débouchés :

■ Objectifs :

La formation vise à donner aux étudiants de solides connaissances dans les disciplines suivantes faisant l'objet d'un enseignement obligatoire :

- littérature française ;
- littérature générale et comparée ;

A ces objectifs répondent les enseignements disciplinaires fondamentaux et les enseignements de renforcement.

Ces connaissances sont associées à des compétences faisant elles aussi l'objet d'enseignements obligatoires :

- langue vivante
- informatique et C2i

Le vaste choix d'UE optionnelles dans et hors de l'UFR vise à intégrer ces connaissances disciplinaires dans une vaste culture générale.

■ Débouchés du diplôme (métiers ou poursuite d'études) :

Poursuite d'études possibles :

-Recherche :

Master lettres modernes parcours « **recherche** »

-Enseignement

Master lettres modernes parcours « enseignement » : préparation au concours de **professeur des écoles**, au **CAPES** ; à l'**agrégation** à l'issue du master.

-Master professionnel

Master « **métiers du livre** » (existant à l'uB ; visée d'insertion professionnelle dans l'édition, les bibliothèques...)

Master « **euromédias** » (existant à l'uB ; visée d'insertion professionnelle dans les médias, le théâtre, le cinéma...)

Concours des écoles de journalisme

Ces concours de **journalisme** (ESJ Lille, ESJ Paris...) recrutent à bac + 2, mais un niveau bac + 3 est bienvenu. Le concours demande de bonnes connaissances en français, mais aussi une solide culture générale et des qualités d'analyse et de synthèse, que permet d'acquérir efficacement la Licence de Lettres.

Présenter un dossier pour entrer dans un IPAG (Institut de préparation à l'Administration Générale) :

Un tel institut existe à l'uB ; il prépare aux concours des catégories A et B **des trois fonctions publiques (Etat, territoriale, hospitalière)**.

Autres débouchés possibles :

-métiers de l'**art** et du **spectacle** : théâtre, cinéma.

-métiers du **secteur médico-social** : orthophoniste, éducateur, assistante sociale.

■ Compétences acquises à l'issue de la formation :

-Maîtrise de la rédaction et de l'expression orale.

-Capacités d'analyse et de synthèse, capacité à présenter à l'écrit comme à l'oral un exposé structuré et argumenté, à mettre en évidence les divers aspects d'une problématique et à en résoudre les difficultés.

-Solide culture générale en littérature et dans les domaines connexes (histoire des idées, des courants esthétiques).

■ Compétences acquises à l'issue de l'année de formation :

Acquisition des bases disciplinaires et méthodologiques fondamentales

Compétences transversales : Langue vivante

Modalités d'accès à l'année de formation :

- de plein droit : Baccaauréat toutes séries
- par validation d'acquis ou équivalence de diplôme
 - en formation initiale : s'adresser à la scolarité organisatrice de la formation
 - en formation continue : s'adresser au service de formation continue de l'université (03.80.39.51.80)

Organisation des études :

L'étudiant (e) compose son parcours selon ses souhaits et son projet professionnel en accord avec le/ la directeur(trice) des études. Chaque semestre est composé de cinq unités d'enseignement.

UE1, UE2, UE3 obligatoires communes aux Lettres modernes

UE4: « Linguistique » ou « Littératures, Arts du spectacle, Arts visuels » ou « Droit »

UE5: UE optionnelle à prendre parmi celles proposées dans l'UFR de Lettres et philosophie ou dans les autres UFR (voir livret des UE d'ouverture)

Parcours fléchés selon les projets

« Enseignement » (professeur des Ecoles, du Secondaire ou du Supérieur) et
pour les indécis qui souhaitent se réserver la possibilité de devenir professeur

UE2: prendre le cours de « Latin » (ou choisir en UE5 l'option « Fondements antiques » avec 2heures de latin)

UE4 : « Linguistique »

UE5 :« Fondements antiques »

ou « Philosophie »

ou « Langage et orthophonie »

ou « Histoire pour non historiens »

ou « Langue, approfondissement »

« Métiers du livre et de la culture » ou **« lettres appliquées au monde professionnel »**

UE2 : prendre le cours « Littérature en pratiques » qui conduit à une Licence et un Master 1 de Lettres Appliquées.

UE4 : « Littératures, Arts du spectacle, Arts visuels »

UE5 : au choix dans l'UFR ou hors de l'UFR

« Concours d'orthophonie »

UE2: prendre le cours de « Latin »

UE4 : « Linguistique »

UE5 : « Langage et orthophonie »

« Concours administratifs »

UE4 et UE5 de Droit public

SEMESTRE 1

(1) CC : contrôle continu - CT : contrôle terminal

UE1	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾	coeff CT	coeff CC	total coef
UE 1 Perspectives littéraires	Littérature française	12	18	30	3	1 ^e session : CC + écrit 4h 2 ^e session : Ecrit 4h	2	1	3
	Littérature générale et comparée	12	18	30	3	1 ^e session : CC + écrit 4h 2 ^e session : Ecrit 4h	2	1	3
TOTAL UE		24	36	60	6				6

UE2	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾	coeff CT	coeff CC	total coef
UE 2 Pratiques, outils, savoirs	Textes en contexte		18	18	2	1 ^e session : TD : CC 2 ^e session : écrit 2h		2	2
	Latin OU La littérature en pratique		24	24	2	1 ^e session : TD : CC 2 ^e session : écrit 2h		2	2
	Langue vivante		12	12	2	Selon langue	2		2
TOTAL UE			54	54	6				6

UE3	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾	coeff CT	coeff CC	total coef
UE 3 Littérature et cultures	Littérature française et comparée		48	48	6	1 ^e session : Ecrit 3h 2 ^e session : Ecrit 3h	6		6
TOTAL UE			48	48	6				6

UE4	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾	coeff CT	coeff CC	total coef
UE 4 Linguistique	Linguistique française	12	11	23	3	1 ^e et 2 ^e session : CT 2h	1.5		1.5
	Linguistique générale	12	11	23	3	1 ^e et 2 ^e session : CT 2h	1.5		1.5
TOTAL UE		24	22	46	6		3		3

OU	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾	coeff CT	coeff CC	total coef
UE4 Littérature, arts du spectacle, arts visuels	Littérature, arts du spectacle, arts visuels		36	36	4	1 ^e session :CC 2 ^e session : oral		4	4
	Projet personnel		2	2	2	1 ^e session : dossier 2 ^e session : dossier		2	2
TOTAL UE			38	38	6				6

UE5	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾	coeff CT	coeff CC	total coef
UE 5 optionnelle au choix	UE au choix parmi les options proposées par l'UFR lettres et philosophie : linguistique, médias et société, lettres classiques, philosophie, langage et orthophonie				6	Selon option	Selon option	Selon option	Selon option

	(uniquement si linguistique en UE4) ou parmi les options proposées par une autre UFR.				
TOTAL UE		6			6

TOTAL S1				30			
-----------------	--	--	--	-----------	--	--	--

SEMESTRE 2

(1) CC : contrôle continu - CT : contrôle terminal

UE1	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾	coeff CT	coeff CC	total coef
UE 1 Perspectives littéraires	Littérature française	12	18	30	3	1 ^e session : CT +CC 2 ^e session : Ecrit 4h	2	1	3
	Littérature générale et comparée	12	18	30	3	1 ^e session : CT + CC 2 ^e session : Ecrit 4h	2	1	3
TOTAL UE		24	36	60	6				6

UE2	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾	coeff CT	coeff CC	total coef
UE 2 Pratiques, outils, savoirs	Initiation à la recherche documentaire		18	18	2	1 ^e session : TD : CC 2 ^e session : écrit 2h		2	2
	Latin OU La littérature en pratique		24	24	2	1 ^e session : TD : CC 2 ^e session : écrit 2h		2	2
	Langue vivante		18	18	2	Selon langue			2
TOTAL UE			60	60	6				6

UE3	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾	coeff CT	coeff CC	total coef
UE 3 Littérature et cultures	Littérature française et comparée		48	48	6	1 ^e session : Ecrit 3h 2 ^e session : Ecrit 3h	6		6
TOTAL UE			48	48	6				6

UE4	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval (1)	coeff CT	coeff CC	total coef
UE 4 Linguistique	Linguistique française	12	11	23	3	1 ^e et 2 ^e session : CT 2h	1.5		1.5
	Linguistique générale	12	11	23	3	1 ^e et 2 ^e session : CT 2h	1.5		1.5
TOTAL UE		24	22	46	6				6

OU	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾	coeff CT	coeff CC	total coef
UE4 Littérature, arts du spectacle, Arts visuels	Littérature, arts du spectacle, arts visuels		36	36	4	1e session :CC 2e session : oral		4	4
	Projet personnel		2	2	2	1e session : dossier 2e session : dossier		2	2
TOTAL UE			38	38	6				6
UE5	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾	coeff CT	coeff CC	total coef

UE 5 optionnelle au choix	UE au choix parmi les options proposées par l'UFR lettres et philosophie : linguistique, médias et société, lettres classiques, philosophie, langage et orthophonie (uniquement si linguistique en UE4) ou parmi les options proposées par une autre UFR.	6	Selon option	Selon option	Selon option	Selon option
TOTAL UE		6				6
TOTAL S2		30				

■ MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES :

Les règles communes aux études LMD sont précisées sur le site de l'Université http://www.u-bourgogne-formation.fr/IMG/pdf/referentiel_etudes_lmd.pdf

● Règles de validation et de capitalisation :

Principes généraux :

COMPENSATION : Une compensation s'effectue au niveau de chaque semestre. La note semestrielle est calculée à partir de la moyenne des notes des unités d'enseignements du semestre affectées des coefficients. Le semestre est validé si la moyenne générale des notes des UE pondérées par les coefficients est supérieure ou égale à 10 sur 20.

COMPENSATION : Au niveau LICENCE, l'étudiant pourra accéder de droit au semestre suivant si et seulement si il a validé au moins 20 ECTS sur 30 et s'il a validé l'UE1 (Perspectives littéraires). Il est cependant conseillé aux étudiants qui n'ont pas validé le semestre S1 de donner priorité à ce dernier avant d'envisager une poursuite d'études en S3.

CAPITALISATION : Chaque unité d'enseignement est affectée d'une valeur en crédits européens (ECTS). Une UE est validée et capitalisable, c'est-à-dire définitivement acquise lorsque l'étudiant a obtenu une moyenne pondérée supérieure ou égale à 10 sur 20 par compensation entre chaque matière de l'UE. Chaque UE validée permet à l'étudiant d'acquérir les crédits européens correspondants. Si les éléments (matières) constitutifs des UE non validées ont une valeur en crédits européen, ils sont également capitalisables lorsque les notes obtenues à ces éléments sont supérieures ou égales à 10 sur 20.

● Précisions :

L'étudiant ajourné ou absent au CC en première session, passera à la session de rattrapage l'examen du CT et la note comptera pour le CC. Si l'étudiant doit passer en deuxième session l'examen CT et CC, la note de l'examen écrit sera reportée deux fois.

Mais attention en cas de redoublement si la matière n'est pas validée les notes de CC ou CT supérieure ou égales à 10 ne sont pas conservées.

■ INSCRIPTION PEDAGOGIQUE (ou inscription aux examens)

Distincte de l'inscription administrative, elle est obligatoire et doit être réalisée au bureau de scolarité.

■ INSCRIPTION

Informations scolarité UFR Lettres et Philosophie sur le site : UFR LETTRES et PHILOSOPHIE

Site de l'Université <http://www.u-bourgogne.fr>
Cliquez UFR
Cliquez UFR Lettres et Philosophie
SCOLARITE
Affichage 1^{er} étage près bureau scolarité 136 B

■ ABSENCE TD / ASSIDUITE

L'étudiant sera considéré comme défaillant au-delà de 3 absences injustifiées en TD.

■ **STATUT ETUDIANT SALARIE SEPECIFIQUE A CHAQUE ETUDIANT**

Demande de dispense d'assiduité aux TD exclusivement à la scolarité. Un imprimé remis à l'étudiant sera co-signé par l'enseignant et l'étudiant. Ce document sera adressé à la scolarité accompagné d'une copie du contrat de travail mentionnant les horaires de travail.

■ **STATUT ETUDIANT BOURSIER**

Une fiche assiduité aux TD délivrée par le service des bourses (CROUS) est à faire signer aux enseignants et sera rendue au bureau 166A accompagnée d'une copie du contrat de travail.

L'étudiant salarié et boursier doit suivre obligatoirement 50 % des TD.

■ **CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2013/2014 et SUSPENSION DES COURS :**

Voir sur le site de l'UFR rubrique scolarité

*Tout ce qui est mentionné sur cette fiche est
« sous réserve d'habilitation et sous réserve de modifications ultérieures »*